

Notre Enquête sur la « Musique Mécanique »

dans ses rapports avec la musique et avec les musiciens (suite)

« La dénomination (dangereuse) de « musique mécanique » appliquée au phono ou à la radio n'est-elle pas impropre ? Il ne me semble pas, par exemple, que l'on soit tenté de dire, d'une communication par téléphone, qu'elle soit mécanique ; car le téléphone ne produit pas la conversation échangée mais simplement la transmet. L'appareil ne joue donc qu'un rôle passif, la conversation échangée demeure le fait des interlocuteurs et non celui d'une mécanique se substituant à ceux-ci.

Hormis la musique purement vocale, toute la musique instrumentale ayant besoin, pour se faire entendre, d'appareils à produire les sons — c'est-à-dire d'instruments allant du roseau (chantant !) jusqu'à l'orgue ou au vibrophone — serait en ce cas mécanique.

Or la musique enregistrée ou émise est de la musique produite par les moyens traditionnels, purement et simplement transmise par un appareil. Il reste évident que si l'appareil chargé de la transmission n'altère ni ne modifie ce qu'on lui confie, il transmettra fidèlement ce que l'exécutant (virtuose, groupe ou ensemble) veut nous faire entendre par des moyens qui lui appartiennent en propre.

Par conséquent si l'ensemble des conditions requises pour obtenir un résultat parfait est réuni, le produit sera également parfait. Une belle œuvre interprétée par un grand artiste, enregistrée avec tout le soin désirable, reste, par le truchement de la phono ou de la radio, ce qu'elle est, et peut parfaitement nous procurer une satisfaction d'un ordre incontestablement artistique et même nous émouvoir. Qui n'a entendu sans en être bouleversé les disques de Boris Godounow ?...

1° Le côté mécanique de la musique « en boîte » ou par émission n'étant que le moyen de sa diffusion je ne pense pas que l'on puisse diviser le public en deux catégories : celui de la musique par audition directe et celui de la musique par audition transmise ou dans le Temps. Il existe un public musical, tout court, dont une partie peut assister aux concerts et l'autre doit se contenter d'entendre à distance. La distinction ne pourra s'établir qu'entre la manière qu'ont les gens de goûter la Musique ; ceux qui aiment la musique parce qu'ils aiment les virtuoses, ceux qui aiment les virtuoses parce qu'ils aiment la musique. Il est certain que les amateurs de gammes véloces aiment à voir l'artiste, mais l'entendent-ils réellement ? En tous cas le seul public musical préférera toujours, à une audition directe de musique mauvaise ou mal interprétée, l'audition convenablement transmise d'un chef d'œuvre ; de même qu'un homme de goût gardera fort bien sous ses yeux le moulage en plâtre d'un morceau de sculpture de choix, de préférence à un marbre de M. Tartempion, spécialiste de sculptures en tous genres.

2° La question d'un antagonisme ne peut guère se poser, puisque l'Artiste exécutant est appelé à enregistrer, et donnerait-il un concert quotidien qu'il atteindra moins d'auditeurs que par une seule audition radiophonique ou l'enregistrement d'un disque. Et puis celui qui écoute chez lui, et par simple passe-temps, de la musique transmise, n'éprouvera-t-il pas un jour le désir d'aller au concert, d'abord pour voir en chair et en os les virtuoses qu'il a

entendu et peu à peu (si le terrain est fertile) pour entendre de la musique ?

3° Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les plus menacés sont les musiciens du jazz. Si personne n'a les moyens de prier M. Gaubert et son orchestre de venir faire chez soi un peu de musique, par contre l'on engage très facilement un jazz pour faire danser. Or si dans une soirée musicale le phono ne peut absolument pas remplacer les artistes de choix que le goût ou le snobisme incite à inviter, un excellent appareil peut faire danser.

4° Enregistrements et émissions offrent au contraire aux artistes cette possibilité de rayonnement dont je parle au paragraphe 2 — et cela est si vrai que tous les artistes appelés à enregistrer ou à donner un concert radio diffusé se précipitent sur l'occasion.

5° L'œuvre musicale naît sans autre secours que celui de la pensée créatrice, mais pour vivre, le concours de l'interprète (virtuose ou orchestre) est naturellement aussi indispensable que celui du constructeur l'est à l'architecte d'un édifice. Et puisque le phono ou la radio ne sont que les appareils qui reproduisent ou transmettent la forme vivante que l'interprète donne à cette œuvre, je ne vois vraiment pas ce que l'interprète peut redouter puisqu'il reste celui dont on ne peut se passer.

Evidemment il y a le Pleyela... voilà certes un instrument qui permet au compositeur le contact direct avec le public... il fait fi de la difficulté d'exécution, canchamar des éditeurs (plus qu'il n'est en réalité celui des virtuoses). Mais tout ce qui permet la diffusion de la musique et par conséquent la fait connaître, est susceptible de la faire aimer... et plus on aimera la musique, mieux elle s'en portera et avec elle tous ceux qui l'écrivent ou la jouent. Ce qu'il faut cependant c'est de veiller à ce que la musique ne soit ni déformée ni galvanisée, car la radio peut tuer la musique en diffusant par exemple, jouées avec un orchestre de vingt-cinq musiciens, les grandes œuvres symphoniques... il y a là une traduction qui est une trahison caractérisée. Il reste encore le piano sans pédale dont on aurait à parler... et les programmes... mais ceci n'est pas le fait des appareils... les belles inventions humaines peuvent être détruites par les hommes.

A. FEBVRE-LONGERAY.

« La musique mécanique ne s'adresse pas tout à fait au même public que l'artiste. Elle est faite surtout pour ceux qui ne peuvent pas entendre l'artiste, soit par éloignement d'un centre musical, soit par économie, soit par insuffisance musicale. Loin d'être contraire aux intérêts des artistes, elle éveillera la curiosité de voir l'artiste lui-même... »

Si il y avait un préjudice réel, les cachets versés par la musique mécanique aux artistes seraient un dédommagement appréciable dans l'état actuel ; j'estime que c'est un débouché supplémentaire sans contrepartie défavorable.

Cependant la musique mécanique n'est pas encore vivante, et même lorsqu'elle le sera, rien ne remplacera le contact direct de l'artiste et du public ; l'admirable mécanique ne servira qu'à préparer le concert et en perpétuer le souvenir. »

Cyrille SLAVIANSKY d'AGRENEFF.